

**CONTRAT D'OBJECTIFS
2022-2027**

*Le contrat d'objectifs s'inscrit dans la continuité du rapport d'évaluation de l'établissement
et dans la suite de la définition des axes du projet d'établissement,
au service d'une meilleure réussite de l'élève, dans ses résultats, dans son parcours, dans son devenir.*

Etablissement : Collège Ernest Perrier de la Bâthie – UGINE

Réseau pédagogique : Arly-Doron-Isère (ADI)

Projet d'établissement : 2022-2026	Conseil d'administration du 05 juillet 2022
N° d'établissement : 0730044B Email : ce.0730044b@ac-grenoble.fr	N° de téléphone : 0479373336

I / ETAT DES LIEUX

Contexte de l'établissement, externe, interne,

Le collège Ernest Perrier de la Bâthie est un établissement de petite taille situé en zone de montagne, proche d'Albertville dans une commune (Ugine) qualifiable d'industrielle (ville associée dans son image irrémédiablement à l'entreprise métallurgique UGITECH). Nous sommes au cœur d'un important centre d'activité économique. Cependant, le collège recrute aussi sur les hameaux et villages environnants avec des caractéristiques rurales.

D'un point de vue de la population scolaire, le collège Ernest Perrier de la Bâthie est un établissement de 379 élèves à la rentrée 2021 principalement originaires d'Ugine et des écoles primaires rurales du secteur dont 65% de DP. L'effectif est stable sur les dix dernières années.

Structure : 16 divisions à la rentrée 2022 : 4 classes de la 6ème à la 3ème avec en moyenne 24 élèves.

Seulement 14% d'élèves issus de la CSP « cadres, supérieurs et enseignants » contre une moyenne départementale et régionale de 26 %

« A l'opposé », 44,9% d'élèves issus de la CSP « ouvriers et inactifs » contre 27% au niveau départemental et 30.8 % au niveau régional.

L'indice de position sociale (IPS) du collège : 97.7 (un collège sur deux a un indice de position sociale moyen supérieur à 102).

En conclusion, la population du collège Ernest Perrier de la Bâthie est plutôt défavorisée.

- « Accompagner chaque élève vers sa réussite » - Construire le projet de l'élève et son orientation

L'orientation post-troisième est souvent réalisée au lycée de proximité d'UGINE - lycée des métiers de l'industrie - pour la voie générale, technologique ou professionnelle, avec une bonne insertion professionnelle.

Le taux d'orientation vers la seconde générale, traditionnellement proche de 60% (57.5% en 2021) est inférieur de 5 points au taux départemental et de 9 points au taux régional.

L'indice caractéristique de ce collège est le choix des élèves pour l'apprentissage : un taux élevé (10% en 2020, 14,5 % en 2019) pour des taux départementaux et académiques plutôt autour de 5 à 6 %.

Orientation en voie générale : Un delta de 23.1 % en 2019-2020 et 33.6 % en 2020-2021 entre les CSP favorisées et les CSP défavorisées

Les élèves issus des CSP défavorisées vont moins en 2de GT au regard des élèves issus de CSP favorisées.

- **« Accompagner chaque élève vers sa réussite » - Assurer le bien-être de l'élève**

Les élèves sont globalement sympathiques, il n'y a pas de problème majeur en termes de vie scolaire. Les élèves se sentent plutôt bien dans leur établissement. Il n'y a pas de difficultés majeures dans les gestions de classes. Pourtant, l'entente entre les élèves est très particulière. On devine des « rivalités historiques » entre Uginois et villages environnants (notamment un en particulier), entre « communautés », entre « quartiers » de la ville. On peut aussi supposer que cette « rivalité communautaire » est entretenue par des parents, des familles qui se côtoient depuis plusieurs générations dans un « entre soi local ». Cela se traduit « dans la cour » par la formation très marquée de groupes voire de clans avec un très fort clivage et quelques problématiques de relations conflictuelles délétères et de harcèlements.

- **« Sécuriser le parcours de l'élève » - l'acquisition du SCCC**

Les scores moyens aux évaluations nationales de 6èmes sont légèrement inférieurs aux scores académiques et nationaux (environ - 10 points - score moyen). A noter en français des résultats inférieurs marqué par un taux de « maîtrise fragile » supérieur + 4 / académie et + 5 / national et a contrario un « taux de très bonne » maîtrise - 4 / académie et - 3 / national.

Les résultats au diplôme national du brevet (DNB) sont globalement satisfaisants (90.8%) quasiment dans le taux de réussite départemental (91.2%). A nuancer par un % de mentions inférieur à 8 points / département.

Une amélioration est constatée en terme d'écart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) défavorisées à +3 en 2016, +19.8 en 2018 (!) à +4 en 2019 et + 2 en 2020. (En attente du point de comparaison pour 2021)

Les résultats du collège démontrent une certaine fragilité scolaire.

- **« Conforter la confiance parents-Ecole » - Faire de la relation de confiance entre les parents et l'Ecole.**

Globalement les relations avec les familles sont bonnes mais la coéducation est, pour autant, encore peu développée.

Certaines familles sont encore mal informées sur la scolarité de leur(s) enfant(s) et « éloignées » du collège car elles n'ont pas les compétences et/ou les ressources pour suivre leur(s) enfant(s).

Une partie des familles est insuffisamment associée à la vie du collège et l'implication pour la scolarité de leur(s) enfant(s) limitée.

- **« Grenoble, une académie créative »**

Une politique culturelle d'établissement bien développée

Une labellisation E3D

De nombreuses actions dans le cadre du CESC-E

- **Un « Accompagner chaque élève vers sa réussite » - Assurer le bien-être de l'élève**

Les élèves sont globalement sympathiques, il n'y a pas de problème majeur en termes de vie scolaire. Les élèves se sentent plutôt bien dans leur établissement. Il n'y a pas de difficultés majeures dans les gestions de classes. Pourtant, l'entente entre les élèves est très particulière. On devine des « rivalités historiques » entre Uginois et villages environnants (notamment un en particulier), entre « communautés », entre « quartiers » de la ville. On peut aussi supposer que cette « rivalité communautaire » est entretenue par des parents, des familles qui se côtoient depuis plusieurs générations dans un « entre soi local ». Cela se traduit « dans la cour » par la formation très marquée de groupes voire de clans avec un très fort clivage et des quelques problématiques de relations conflictuelles délétères et des formes de harcèlements.

- **« Sécuriser le parcours de l'élève » - l'acquisition du SCCC**

Les scores moyens aux évaluations nationales de 6èmes sont légèrement inférieurs aux scores académiques et nationaux (environ - 10 points - score moyen). A noter en français des résultats inférieurs marqué par un taux de « maîtrise fragile » supérieur + 4 / académie et + 5 / national et a contrario un « taux de très bonne » maîtrise - 4 / académie et - 3 / national.

Les résultats au diplôme national du brevet (DNB) sont globalement satisfaisants (90.8%) quasiment dans le taux de réussite départemental (91.2%). A nuancer par un % de mentions inférieur à 8 points / département.

Une amélioration est constatée en termes d'écart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) défavorisées à +3 en 2016, +19.8 en 2018 (!) à +4 en 2019 et + 2 en 2020. Les résultats du collège démontrent une certaine fragilité scolaire.

- **« Conforter la confiance parents-Ecole » - Faire de la relation de confiance entre les parents et l'Ecole.**

Globalement les relations avec les familles sont bonnes mais la coéducation est, pour autant, encore peu développée.

Certaines familles sont encore mal informées sur la scolarité de leur(s) enfant(s) et « éloignées » du collège car elles n'ont pas les compétences et/ou les ressources pour suivre leur(s) enfant(s).

Le phénomène communautaire est bien prégnant dans les échanges.

Les représentations relatives aux déterminismes sociaux et culturels sont tenaces.

Une partie des familles est insuffisamment associée à la vie du collège et l'implication pour la scolarité de leur(s) enfant(s) limitée.

- **« Grenoble, une académie créative »**

Une politique culturelle d'établissement bien développée

Une labellisation E3D

De nombreuses actions dans le cadre du CESC-E

Un CVC à développer.

Rappel des préconisations de l'évaluation de l'établissement

Améliorer l'implication de tous les élèves

- Renforcer le travail collaboratif et mutualiser les démarches et les pratiques favorisant :
 - l'engagement des élèves, et la différenciation pédagogique.
 - Harmoniser les rituels de début de séance en explicitant les compétences travaillées dans la séance.
- Construire des pratiques évaluatives communes en lien avec le socle.
- Valoriser les actions conduites au sein des parcours des élèves.
- Repenser les choix concernant les dispositifs (AP, devoirs faits...) en se fixant des objectifs et en collaboration avec l'espace jeunesse.
- Se saisir de l'expérimentation de « l'heure bleue » pour des moments d'échanges.

Améliorer l'implication des familles

- Valoriser les actions conduites au sein des parcours des élèves.
- Proposer aux familles des invitations moins institutionnelles (Restitution, café des parents, production des clubs, forum des métiers ...).
- Former les parents à l'usage de l'ENT.
- Associer les familles à l'ensemble des parcours éducatifs.
- Mettre en place une politique de communication positive en direction des usagers.
- La communication avec les familles est l'affaire de tous.

S'appuyer sur la liaison école/collège et sur la liaison collège/lycée :

- Renforcer la liaison école/collège.
- Renforcer les liaisons inter-cycles.
- Demander une FIT sur l'inclusion scolaire.
- Formaliser une communication entre les enseignants et les services médicaux sociaux pour une meilleure identification des besoins des élèves.
- Construire et formaliser les parcours éducatifs et plus particulièrement le parcours avenir.
- Donner de la cohérence entre le stage d'observation de 3ème et le projet d'orientation.

Améliorer l'efficacité de la communication interne

Définir des canaux de diffusion de l'information adaptés aux besoins des différents acteurs :

Relance de la publication d'une note d'information interne,

Mise en place d'un affichage dynamique,

utilisation de l'ENT.

instituer des rencontres pour échanger, travailler, formaliser et diffuser → 1 réunion = 1 compte rendu diffusé.

Points forts

Collège rénové et bien entretenu
Conditions matérielles favorables
Equipes stables et plutôt jeunes
Climat scolaire serein et propice au travail
Equipes soudées et investies
Activités péri-éducatives sur la pause méridienne
Un beau CDI
Projet E3D du collège
« Heure bleue » : heure hebdomadaire de concertation
Partenariats : Espace jeunesse, Sauvegarde de l'enfance, municipalité, Ecole de musique.

Points faibles

L'amplitude horaire de l'établissement est réduite
L'équipe de vie scolaire a été souvent renouvelée ses dernières années (manque de continuité pluriannuelle)
La mixité du public perçue et l'Hétérogénéité des classes perçue comme une difficulté
La communication interne est encore perfectible
Une politique commune d'évaluation des élèves pas assez développée.
L'autonomisation des élèves pas assez développée et manque de réflexion autour du travail personnel de l'élève
La concertation et le travail collaboratif à construire davantage.

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement.

- Acquis scolaires, résultats, poursuite d'études des élèves et équité.
- Choix pédagogiques, enseignement et apprentissage.
- Personnalisation des parcours et orientation.
- Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise.

OBJECTIF 1 : Engager l'établissement dans un parcours scolaire de réussite pour une orientation choisie et ambitieuse.

Indicateur(s) retenu(s)

	2021	2022	2024	2027
% (delta) taux de passage 2de GT CSP + et CSP -	-33,6%	28.6 %	23.6 %	20 %
% réorientation en pro ou redoublement à l'issue de la 2de GT	8,4%	7%	6%	4 %
% réussite élèves cycle 4 validé - cycle 3 non validé en 6 ^{ème}	2,3%	5%	7%	10%
% réussite élèves cycle 3 validé - cycle 4 non validé	0%	0%	0%	0%
% (delta) en DNB CSP + / CSP -	2,2%	2%	1.5 %	1%
% (delta) entre intentions d'orientation et décisions d'orientation	1%	0%	0%	0%

Programme d'actions

- En formalisant le Parcours Avenir (feuille de route – vadémécum établissement)
- En développant le dispositif « devoir faits » et l'aide personnalisée
- En travaillant sur la continuité du cycle 3
- En instaurant un PLAN LECTURE - FLUENCE

Moyens mobilisés

- Professeurs principaux, Psy-EN, professeur documentaliste, CPE
- Partenariats - Associations : Espace Jeunesse – Ugine, ASS. Femmes ingénieures, « Main à la Pâte /UGA », Métiers de l'industrie, BTP, mission locale, CIO...
- HSE dédiées
- IMP dédiées
- Suivi individualisé : *Géner'action* – PPRE
- Programme Voltaire

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire.

- Climat scolaire et bien-être À l'école.
- Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie.
- Temps et espace scolaire.
- Inclusion scolaire et accessibilité des apprentissages.
- Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise.

OBJECTIF 2 : Accompagner l'élève dans ses parcours personnels pour développer sa citoyenneté et son ouverture sur le monde

Indicateur(s) retenu(s)

	2021	2022	2024	2027
% élève externes inscrits sur les activités sur la base du volontariat (clubs du midi + AS)	En cours de construction	15%	20%	25%
% élèves activités PEAC (non-obligatoires) (chorale – clubs- Spectacle du Soir – séjours etc.)	9%	12%	15%	20 %
Nombre items CESCE abordés fin de 3 ^{ème} (13 max)	6	8	10	11
% élèves activités « Plan Sport » ou « événement Sport» CD 73	24,7%	30%	35%	40%
% élèves « actifs » au CVC	3%	10%	15%	20%

Programme d'actions

- En développant les actions des différents parcours :

Citoyen

Culturel Artistique et Sportif

Santé

Moyens mobilisés

- Professeurs principaux, CPE, AED, ensemble des équipes pédagogiques et des personnels médicaux et sociaux ainsi que les agents(HDV)

- Partenariats – Associations – Parents d'élèves élus ou non

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement.

- Orientation stratégique, projet d'établissement et contrats d'objectifs.
- Fonctionnement des instances de l'établissement comme relais des politiques, éducation nationale, académique et d'établissement.
- La gestion des ressources humaines (GRH), le management interne et le développement professionnel des personnels.
- La gestion des situations de crise.

OBJECTIF 3 : Evaluer les acquis des élèves de manière concertée**Indicateur(s) retenu(s)**

	2021	2022	2024	2027
Nombre d'évaluations communes tout niveau	4	5	6	8
% d'élèves dont acquis scolaires évalués par compétences <u>dans toutes</u> les disciplines (à ce jour uniquement les 6èmes)	26,6%	60%	80%	100%
% d'élèves évalués selon procédures standardisées « établissement »	0	25%	50%	75%

Programme d'actions

- En faisant de l'évaluation une mesure de la progression de l'acquisition des compétences et des connaissances de chaque élève : référentiel commun Cycle 3 et Cycle 4.
- En présentant aux élèves des consignes harmonisées (bandeau de compétence / bandeau de critères d'évaluation) par niveau
- En développant l'auto-évaluation pour favoriser l'implication de chacun dans les apprentissages.
- En généralisant la restitution détaillée des bilans aux élèves et en leur donnant les moyens d'identifier leurs difficultés ainsi que les moyens de les résoudre.
- En diffusant le référentiel compétences notamment Socle : **D2 et D3**
- En adaptant et en aménageant les évaluations : *par exemple, s'autoriser parfois à aider certains élèves pendant l'évaluation selon des besoins identifiés.*
- En faisant de l'évaluation un repère pour des regroupements homogènes pour l'acquisition de compétences précises.

Moyens mobilisés

- Instances :
- Conseils pédagogiques
- Conseils d'enseignement
- Formations / FIT
- HSE dédiées
- IMP : réf. Lutte contre le décrochage scolaire
- Signature systématisée des parents
 - PAP et PPRE
 - Pédagogie différenciée et diversifiée
 - AP, groupe de niveau / de besoin
 - Coordonnateurs disciplinaires

Domaine 4 : L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

- Relations avec les autorités de rattachement et leurs services, ainsi qu'avec les services déconcentrés de l'État.
- Collaboration avec les autres établissements. (écoles, collèges, réseau d'éducation prioritaire, lycées, enseignement supérieur et recherche).
- Alliance éducative avec les parents et co-éducation
- Collaboration avec les partenaires culturels, scientifiques, sportifs, internationaux et du développement durable.
- Partenariats avec le monde économique et technologique.
- Communication externe

OBJECTIF 4 : Faire du collège un élément structurant du territoire**Indicateur(s) retenu(s)**

	2021	2022	2024	2027
% élèves cycle 4 actions inter-degré Collège Lycée	26%	50%	75%	100%
% élèves 6 ^{ème} actions inter-degré Ecole-Collège	43%	50%	75%	100%
Nombre d'actions partenariales (Ville -Espace Jeunesse – FAT ou Arlysère)	8	10	12	15
Nombre d'actions partenariales Ecole- Entreprise	0	1	2	4
Nombre d'actions vers, avec et pour les parents	1	2	3	5

Programme d'actions

- En proposant des vacances apprenantes aux élèves de cycle 3
- En développant des actions du Parcours avenir (stages, découvertes des **entreprises locales**, liaison collège - lycées du Bassins)
- En facilitant les actions partenariales territoriales
- En proposant des conférences aux parents
- En développant un café des parents / Café numérique
- En associant les parents aux parcours et en leur permettant une plus grande visibilité sur la scolarité de leurs enfants

Moyens mobilisés

Conseil Ecole Collège

Inspection circonscription
CIO
Réseau CARDI
Bassin EPLE

Ville d'Ugine espace jeunesse, FAT, CCI

Représentants des parents d'élèves

Inspection

-Formation aux familles sur ENT /
Pronote
IMP dédiées
HSE dédiées
Budget spécifique

III / DUREE - MODALITES D'EVALUATION

Ce contrat est pluriannuel. Il est échu au 30 juin 2027.

L'autorité académique, le conseil départemental et l'établissement sont signataires du présent contrat, dans le respect de leurs prérogatives et compétences, au service de l'élève et de son devenir.

Fait à, le

Le Directeur Académique,

Le chef d'établissement,

Le Président du Conseil Départemental

